

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 9 (1921)
Heft: 6

Artikel: Noms de montagne de la Suisse romande
Autor: Aebischer, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817643>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNALES FRIBOURGEOISES

REVUE FRIBOURGEOISE D'HISTOIRE, D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

PUBLIÉES

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU CANTON DE FRIBOURG

ET

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE DES AMIS DES BEAUX-ARTS

Fondées par M. l'abbé F. DUCREST.

IX^{me} Année

N^o 6

Nov.-Décemb. 1921

oooooooooooooooooooooooooooo o ooooooooooooooooooooooooooooo

NOMS DE MONTAGNE DE LA SUISSE ROMANDE

par PAUL AEBISCHER.

Vers le milieu du XIV^{me} siècle vivait à Bulle un homme, dont il n'est guère resté que le nom, Perrodus de Broch¹; il arriva qu'il fut co-propriétaire, avec un de ses combourgeois appelé Johannes de Vaulx, d'une scierne au Nigremont: cent ans après, en 1493, on nommait cette scierne la « cernia Perrodi de Broch et Johannis de Vaulx² », et en 1578 encore il est fait mention de la « Scierne de Jehan de Vaulx et de Perrod Broth³ ». — Ce n'est pas là un phé-

¹ Il est cité dans un acte de janvier 1340 (Arch. Soc. hist. Frib., t. III; J. Gremaud, *Notice historique sur la ville de Bulle*, p. 93), mais il mourut avant 1378. (Arch. cantonales Frib., Terrier de Bulle n^o 59, f^o XXI^{vo}); c'est le grand-père *maternel* — il y a là un changement de nom que le manque de documents ne m'a pas permis de tirer au clair — d'un autre Perrod de Broch, recteur et prieur de la Confrérie du St-Esprit de Bulle, lui-même grand père de deux sœurs, Jaquette et Johannette, qui épousèrent Otho et Johannes Alex. Sur ces deux sœurs, cf. P. Aebischer, *La famille Alex*, Annales fribourgeoises, t. VII (1919) pp. 177 et 211.

² Arch. Soc. hist. Fribourg, t. III; Gremaud, *op. cit.*, p. 158.

³ Arch. cant. Frib., Terrier de Bulle n^o 28 I, f^o XXIII sqq.

nomène extraordinaire, ce n'est pas une exception : un acte de Corbières de 1549, par exemple, pour désigner un alpage des montagnes de Charmey, parle de la « montagne de Jean Savary¹ ; » il existe encore à Grandvillars le *Praz Jean Catilaz*, et il est hors de doute que Jean Savary, Jean Catilaz, sont des personnes qui ont vécu jadis, et qui fort probablement ont une fois possédé ces prés et ces montagnes.

Il est aisé de s'apercevoir que les noms de lieux-dits formés de la même façon, pour le seul canton de Fribourg² par exemple ne sont pas rares : Essert à Jean Métral (Granges de Vesin), Clos à Gobet (Châtel-St-Denis), Champ Pillonel (Aumont) ; on en trouve d'autres encore formés de simples prénoms facilement reconnaissables : Cierne à Guillaume (Châtel-St-Denis), Cierne à Hantz (Vuisternens en Ogoz), Champ Benoît (Montet, Glâne), Champ Francey (Bulle, Vaulruz), Champ Martin (Le Crêt) ; quelquefois — et c'est le cas de beaucoup le plus fréquent — le nom propre, plus ancien ou inconnu actuellement, est plus difficile à distinguer mais n'en existe pas moins : pour ne pas allonger indéfiniment la liste, je me borne à en citer quelques-uns seulement (Buomberger en donne une trentaine formés simplement avec *Champ*), tels que Clos Belon (Le Pasquier), Clos Berthoud³ (Attalens, Bouloz, Grattavache, Vuisternens devant Romont), Clos Richard⁴ (Morlens), Praz Bérard⁵ (Chavannes sous Orson-

¹ Arch. cant. Frib., Titres de Corbières, n° 116.

² Cf. Buomberger, *Dictionnaire des localités du Canton de Fribourg*, passim. — J'ai adopté dans cette étude les abréviations suivantes : A. S. = Atlas Siegfried, cartes au 1 : 25 000^e et au 1 : 50 000^e ; F. : Förstemann, *Alldeutsches Namenbuch*, 2^e édit., Bonn, 1900 ; J. : Jaccard, *Essai de toponymie*, Mémoires et documents pp. la Société d'histoire de la Suisse romande, 2^e série, t. VII, Lausanne, 1906.

³ Du nom de personne Berchthold (F., col. 295-296).

⁴ Du nom de personne Ricohard, Richarth, Righart.

⁵ F., col. 262, Berahard.

nens), Creux Guillod¹ (Attalens), Praz Girard², Praz Janombard³ et Praz Mainbert⁴.

Ce procédé, qui consiste à ajouter à un nom désignant une étendue ou un accident de terrain quelconque un nom de personne qui est peut-être le nom de la personne ayant possédé jadis ce terrain-là, a été employé très fréquemment dans le pays romand ; pour le seul canton de Fribourg, on trouve des lieux-dits formés d'un nom de personne qualifiant Champ, Cierne, Clos, Combaz, Côtes, Crêt, Creux, Essert, Gîte, Grange, Jordil, Joux, Mollie, Mont — et ceux-ci ne sont certes pas les moins nombreux — Oche, Plan, Planche, Praz. — On trouve quelquefois le nom propre tout seul : par exemple B o v a r d⁵, (maison isolée à Esmonts), vers B e l i n⁶ (Montécu), chez B e l o n⁷ (Grangettes), chez B e r n i c o n s⁸ (Villaranon) en B e r t o l l i e r⁹ (Romanens), ou Richard (contrée du Gibloux, XV^{me} siècle¹⁰) ; on trouve également des noms de lieux-dits formés simplement, plus ou moins anciennement, par la féminisation du nom du propriétaire, comme Savarisaz, (Tour de Trême), Petermanda (Bellegarde), la Guigaz (La Roche), La Draillardaz (Estavanens¹¹).

¹ F., col. 1592, Wili + ottu.

² F., col. 578-579, Gairard.

³ Förstemann ne donne pas ce nom tel quel : peut-être est-il formé de la racine J a n (F. col. 979), + u n + b a r d.

⁴ F. col. 1073, Maganperht, Mainpert.

⁵ F., col., 317-318, Bov[o + hard.

⁶ F. 304 Bilo.

⁷ Belin < Bil[o + inu.

⁸ F. col. 266 Bernico.

⁹ Forme composée de la racine B E R H T A (F. col. 281 sqq.).

¹⁰ Archives de l'Etat de Fribourg, Terrier de Pont n° 95, fo. 137 vo.

¹¹ Cf. Stadelmann, *Etudes de toponymie romande*, p. 110. Cette féminisation en — a peut être ou bien alémanique — je cite, dans la carte n° 347 de l'A. S., les chalets Lenzburgera, Gigera

Et alors, puisqu'il est bien certain maintenant qu'on a formé de cette manière des noms désignant des prés, des champs, des sciernes, des élévations de terrain, comme aussi des maisons isolées et des granges, il est fort aisé d'admettre que ce procédé, si commun — il convient de le répéter — a été aussi appliqué à la formation de noms de pâturages ou de chalets. La vie agricole de notre pays n'a guère changé, et dans les quelques documents que nous avons du XII^{me} siècle, nous constatons que les alpages jouaient le même rôle, tenaient la même place qu'aujourd'hui dans la vie et les préoccupations d'un habitant de l'Uechtland, par exemple ¹ : dès lors, puisque celui-ci avait un système de prédilection — et notons que ce système se présentait naturellement à l'esprit — pour nommer les champs et les prés qu'il possédait dans la plaine, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il ait choisi la même voie pour désigner les biens qu'il possédait là-haut, dans les montagnes.

* * *

Je me propose maintenant d'attirer l'attention sur une question différente de celle qui vient d'être esquissée : sur les noms de montagne, c'est-à-dire sur les noms que l'on donne aux sommets, aux pointes rocheuses qui forment le terminus de la montagne. — Si l'on en dresse une liste, on constatera qu'à côté de quelques noms d'origine inconnue,

(du nom de famille Giger = Geiger), Bruggera, Brünisholzena, Müllera — ou bien romane : ajoutons aux exemples mentionnés plus haut les noms de chalets la Reliausa (du pat. *rəlyô*, tonnelier), La Raynaudaz, Guisolandaz, La Magnenaz (nom de famille Magnin), La Ballisaz (nom de famille Bally), tous pris dans la carte n° 361 (Berra) de l'A. S.

¹ Il est intéressant de constater, par exemple, les nombreuses donations en pâturages faites par les seigneurs des environs au prieuré de Rougemont avant 1115 ; cf. P. Aebischer, *La pancarte de Rougemont de 1115*, Revue historique vaudoise t. 28 (1920), p. 4 sqq.

peut-être préromane, à côté aussi d'une certaine quantité de sommités d'importance d'ailleurs secondaire, auxquelles l'on a donné tout récemment des noms — noms de guides, par exemple, comme *Tête Biselex* (Entremont) ou *Tête aux Veillon*¹ (Vaud-Valais) — les noms de montagne peuvent se classer en deux catégories : la première, dans laquelle les noms sont tirés d'un caractère physique, comme Cape au Moine, Vanil Blanc, Vanil Noir, Aiguilles Vertes, l'Aouille², Tornettaz ; la seconde série, qui comprend les sommets ayant un nom identique à celui du chalet ou du pâturage le plus rapproché, ou le plus important du voisinage.

Une question se pose maintenant. Est-ce le chalet qui a donné son nom au sommet, ou est-ce au contraire le sommet qui a donné son nom au chalet ou au pâturage ? Pour prendre un exemple concret, a-t-on parlé tout d'abord de *Molésou* (sommet) ou de l'*alpage Molésou* ? — Pour résoudre ce problème, je prendrai quelques cas où le nom identique du pâturage et du sommet est indubitablement tiré d'un nom commun.

La pointe rocheuse située sur la frontière de Fribourg et de Vaud, connue sur les cartes géographiques sous le nom de *Dent de Savigny* — notons en passant que le Savigny est un gros chalet situé non loin du sommet, sur le versant vaudois — ne porte pas ce nom-là lorsqu'un Charmeyan, lorsqu'un Fribourgeois, qui le voit du nord, veut en parler : pour lui, en effet, cette sommité, c'est le *Vanil du Pralet* — et le Pralet, notons-le aussi en passant, c'est le nom également d'un chalet, le plus rapproché de la pointe, du côté fribourgeois cette fois. — Sans m'attarder à noter la singularité qu'il y a à nommer une seule et même pointe de deux noms suivant que l'on voit cette pointe du nord ou du sud, et que précisément ces noms se trouvent

¹ Cf. Dictionnaire géographique de la Suisse (Attinger), t.V, p. 677.

² Cf. Jaccard, p. 10.

être aussi les noms de deux chalets les plus rapprochés du terminus, sur l'un et l'autre versant, je me contenterai d'étudier ce nom de *Vanil du Pralet*. Qu'a-t-on dit tout d'abord, *Vanil* — c'est-à-dire pointe rocheuse — *du Pralet* ou *Chalet du Pralet* ? Appeler *Pralet* (p r a t e l l u + i t t u)¹ une pointe rocheuse serait pour le moins bizarre ; appeler *Pralet* au contraire le chalet ou le pâturage situé sur la pente herbeuse au-dessus de laquelle se dresse, nue et stérile, la pointe, se comprend fort bien : en un mot, il semble bien qu'ici l'on soit autorisé à conclure que le nom est allé de bas en haut, que c'est l'alpage qui a donné son nom au sommet, et que *Vanil du Pralet* signifie *Vanil* situé au-dessus du pâturage — ou du chalet — *du Pralet*.

Non loin de la Dent de Brenleire s'élève une petite sommité, assez peu connue d'ailleurs, qui porte le nom de *Vanil du Croset* (A. S. 459, Brenleire). Pourquoi *Croset* (c o r r o s u + i t t u) ? Non point sans aucun doute à cause d'un petit creux dans la saillie terminale ; à supposer même que ce petit creux existe, ce ne serait pas là un caractère assez spécial, assez défini pour que l'on puisse, en parlant de *Vanil du Croset*, nettement désigner le sommet dont nous parlons maintenant, puisqu'il y en a certainement bien d'autres qui ont des creux, des anfractuosités : le *Vanil Noir* avec sa brèche par exemple. — Et la *Dent de Combettaz* (c u m b a + i t t a), d'où tire-t-elle son nom ? Une « combe », mot qui dans l'esprit des montagnards représente une idée très nette, très claire, serait difficile à trouver au sommet : mais pour cet exemple comme pour le précédent, il existe, tout près de l'une et de l'autre pointe, deux chalets portant respectivement le nom de chalet du Croset et de chalet de Combettaz : le premier tire son nom d'une

¹ Le vieux-français a le mot *Praelet*, *pralet*, *preelet*, s. m., petit pré (Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française* tome 6, p. 363, qui cite entr'autres deux exemples tirés d'actes de la Suisse romande, et qui mentionne qu'en Suisse, à Neuchâtel en particulier, on a encore le mot *pralet*, petit pré.)

petite dépression située non loin de là, et le second tire le sien d'une « combe » qui se dirige vers le sud-est, et qu'il domine.

Dans le prolongement de la chaîne du Moléson, tout près de la Dent de Lys, existe le *V a n i l d e s A r s e s*. Or, ce mot, qui est évidemment le participe passé pluriel féminin du verbe anc. français *ardoir* qui signifie brûler, n'a pu s'appliquer primitivement au sommet rocailleux et inculte. Mais si pour un instant on admet l'hypothèse que le nom du sommet provient de celui des pâturages inférieurs, *A r s e s* s'explique très simplement : sans doute, il y a très longtemps, lorsqu'on défricha le pied de la montagne, a-t-on brûlé les forêts qui s'y trouvaient, et les pacages ainsi obtenus se sont appelés les *arses*, c'est-à-dire les [forêts] brûlées ¹.

Pour prendre maintenant un exemple en dehors du territoire fribourgeois, je citerai le nom de la *D e n t d e V e i s i v i*, dans le Valais. Ce mot de *Veisivi* est un dérivé, ainsi que Jaccard l'a bien reconnu ² du mot *v a c i v u* « vide » pour désigner une jeune vache n'ayant pas encore eu de veau, mot auquel on a ajouté le suffixe — *a r i u*, devenant — *i* après une consonne non palatale ³ dans le Val d'Hérens où se trouve notre montagne, de sorte que la traduction littérale de *veisivi* serait « génissier », c'est-à-dire « pâturage à génisses ». Or, il est clair que ce mot, étant donné sa signification très précise, ne peut s'appliquer à une élévation, à un terminus rocheux où ne peut se pratiquer l'alpage, mais bien au pâturage, à l'alpe où estivent les génisses : si bien qu'ici encore il est hors de doute que c'est le nom du pâturage qui a déteint sur le sommet proprement dit.

¹ Cf. Jaccard, p. 15.

² Jaccard, pp. 484-485.

³ Cf. par exemple la carte 8 dans Gilliéron, *Petit atlas phonétique du Valais romand*, Paris, s. d.

Un autre exemple valaisan caractéristique, c'est celui du *Glacier de Zanfleuron*, où la Sarine prend sa source. — Les formes anciennes du nom, Chanfloron, 1379 (MDSR, Monuments de l'histoire de comté de Gruyères, t. XXII, p. 25) — le texte imprimé porte, à tort sans nul doute, Chaufloron, que Jaccard, p. 414 mutile en Chaufleuron — et Chamfloron, 1440 (cité par Jaccard sans référence), font voir que nous avons là un lieu-dit formé du nom *champ*, auquel a été ajouté le nom de personne *Floro* (Förstermann, col. 511). Or, il est certain que ce nom de « champ » n'a pu être donné tout d'abord au glacier, mais évidemment aux pâturages de *Zanfleuron*, situés plus bas, sur le versant valaisan du col du Sanetsch. Ici encore, il faut absolument admettre que le nom a cheminé de bas en haut, du pâturage au glacier.

Nous assistons d'ailleurs actuellement à la formation d'un de ces noms de sommités. La *Schopfenspitze*, en effet, qui dresse sa très fine silhouette au-dessus du Lac Noir, tend de plus en plus à perdre son nom sans doute trop germanique et trop difficile à prononcer, et à le remplacer par le nom de *Gros-Brun*. Il ne peut s'agir évidemment d'expliquer ce nouveau nom par « gros » et « brun » ; il ne peut s'agir non plus de l'expliquer par *Brunnen*, fontaine¹. L'explication est bien plus simple encore : le nom de la pointe vient du nom du pâturage situé en dessous du sommet, du côté de Bellegarde, et qui s'appelle *Gros-Brun* (en alld. Gross Brun) pour le distinguer de *Klein Brun*, pâturage existant non loin de là.

Ces preuves pourraient se multiplier ; on pourrait faire remarquer encore que les paysans de Rougemont ou de Château-d'Oex sentent si bien que c'est le chalet qui a donné son nom à la montagne, qu'ils parlent de la *Dent du Savigny*, et ce « du » ne peut s'expliquer que suivi

¹ Ce que fait supposer néanmoins — et selon moi, à tort — le *Dictionnaire géographique de la Suisse*, t. 4, p. 538.

d'un nom qui ne soit pas à proprement parler un nom propre ; c'est-à-dire que *Dent du Savigny* signifie d'après eux Dent du [chalet de] Savigny. Et si je faisais une petite incursion en pays alémanique, je constateraï que là aussi, quelquefois, le nom de la pointe vient du nom du pâturage — bien que la plus grande partie des noms de sommets y soient tirés de caractéristiques physiques. Qu'est-ce en effet, en pays obwaldois, que le *Nünalp*, sinon la pointe située au-dessus de la *Nünalp*, pâturage qui s'étend à ses pieds ? Qu'est-ce que le *Gräfmattgrat*, à l'est de Sarnen, sinon l'arête dominant la *Gräfmatt* ? La toponomastique des Apennins toscans — c'est volontairement d'ailleurs que je me restreins à une petite partie de la zone montagneuse de l'Italie — peut servir, elle aussi, à démontrer que, ordinairement, les noms des sommets viennent de plus bas. Le *Monte Pian Casciano*, au nord du mont Falterone, tire à n'en pas douter son nom des « case », des chalets de Pian Casciano — du nom évidemment d'un propriétaire très ancien — situés au-dessous ; le *Monte Campogianni*, 618 m., au nord de Dicomano (Valle di Sieve, prov. de Florence), est appelé ainsi certainement d'après le nom de la cabane qui se trouve tout près, *Campogianni*, nom formé de *campo* champ = et de *Gianni*, autre forme de *Giovanni*, Jean¹. Près de S. Benedetto in Alpe, au nord de S. Godenzo, se trouve le *Monte del Prato Andreaccio*, qui tire sans doute son nom d'un lieu-dit — non mentionné d'ailleurs dans la carte au 1 : 100 000^e de l'Etat-Major italien — *Prato Andreaccio* qui serait situé non loin du sommet. Quant au *Monte Cavalmagra*, 911 m., à l'ouest de Marradi (prov. de Florence), il se nomme ainsi sans doute parce qu'il est situé au-dessus des cabanes de Cavalmagra. Il est inutile, me semble-t-il, de poursuivre :

¹ Cf. S. Pieri, *Toponomastica della Valle dell' Arno*, Appendice al vol. XXVII, 1918, dei Rendiconti della Cl. di scienze morali, storiche e filologiche, R. Accademia dei Lincei, Roma 1919, p. 89.

on peut admettre que les noms de toute une série de pointes rocheuses proviennent du nom du pâturage situé en dessous.

Car si la démonstration est faite pour les noms de sommets tirant leur nom de chalets ou de pâturages formés de noms communs — Arses, Pralet, Croset, Combéttaz, Veisivi — il faut bien l'admettre aussi lorsqu'il s'agit de noms de pointes provenant d'alpages ou de chalets au nom formé d'un nom de personne. L'a priorisme qui distinguerait ces deux catégories serait évidemment arbitraire ; une telle distinction n'a pas de raison d'être, une telle distinction n'est pas. La démonstration qui vient d'être faite vaut aussi pour les noms d'alpages et de sommets provenant d'un nom de personne : j'en veux voir presque un indice — qui d'ailleurs est superflu — dans l'exemple suivant. Ce Gros-Brun, qui pour ainsi dire vient d'être baptisé, d'où tire-t-il son nom ? Il est inadmissible, ai-je dit, que cette montagne tire son nom de l'adjectif « brun », il est tout aussi impossible d'admettre que nous avons là un *Brunnen*, fontaine : ce nom de Gros-Brun ne peut se détacher du nom du chalet voisin Klein-Brun qui, tous deux réunis, devaient sans doute former un seul et même pâturage, une seule et même « alpe » : ce *Brun*, alors, ne serait-il pas un nom de personne, ne serait-ce pas le nom *Bruni*, *Brun*, *Bruno*, que si l'on en croit Förstemann¹ l'on trouve si souvent ? Sans doute, pour faire de cette hypothèse une certitude faudrait-il prouver qu'au cours des siècles ce pâturage a appartenu à un certain Brun ou Bruno, ou tout au moins qu'il a eu affaire à un personnage de ce nom : démonstration impossible, cela va sans dire ; l'hypothèse de *Brun* nom de montagne > *Brun* nom propre est admissible, néanmoins : la dernière partie du présent article plaidera en sa faveur.

¹ F. col. 338.

Il y aurait à ce propos quelques remarques que l'on ne saurait négliger. Qu'est-ce qu'une montagne dans le langage courant d'un « armailli » gruyérien, par exemple ? Ce n'est pas, comme pour nous, un sommet, mais c'est seulement un pâturage¹. Qu'est-ce encore qu'une « alpe » dans le langage du même montagnard ? Ce mot n'évoque pas pour lui l'idée de sommités plus ou moins accessibles, de neiges, de glaciers et de précipices : une « alpe », pour lui, c'est encore un pâturage, ou un groupe de pâturages. — Les alpages, voilà quelle était la partie utilisable de nos montagnes par les paysans et les « armaillis » du XII^{me} siècle ; et de même qu'un insecte ou qu'une plante qui ne présente à l'homme du peuple aucun intérêt ne reçoit pas de nom — il n'y a qu'à signaler ici la pauvreté étonnante du vocabulaire dialectal en ce qui concerne certaines familles végétales ou animales, les insectes, par exemple — de même les sommités rocheuses et sauvages n'avaient-elles aucune raison de recevoir un nom, au moins avant les pâturages qui, eux, servaient à quelque chose. Les pointes elles-mêmes, je le répète, n'ont dû en général² être dénommées que plus tard, et pour les montagnes dont la conformation physique n'éveillait pas immédiatement une image, un rapprochement ou un qualificatif précis, on prit tout simplement le nom du chalet ou de l'alpage situé le plus près du sommet, précédé le plus souvent — il y a des exceptions, et j'en citerai — d'un terme général désignant la convexité de l'objet, comme Dent, Mont, Pointe, Bec ou Pic.

* * *

Que des noms de montagne soient formés de noms de personne, le fait est parfois aveuglant. Jaccard l'a reconnu d'ail-

¹ Et c'est ce même sens de « pâturage » qu'a le mot « montana » dans la charte latine (ligne 13) de Rougemont de 1115.

² Je ne voudrais pas être trop exclusif, toutefois : et je conçois fort bien que certains sommets caractéristiques, visibles de loin dans la plaine, ou près d'un passage important, aient pu recevoir un nom dès l'époque préhistorique.

leurs deux ou trois fois, mais il n'a pas cherché à étendre cette idée, à la faire porter sur un plus grand nombre de points. Il a vu, et avec raison, le nom propre german Berthold [Berchtwald] dans le nom « *Bertol*, alpe et sommet à Evolène... Comba Bertol vers 1280 ¹ ». Il a vu encore, dans le nom *Roc de Budri* (vallée d'Anniviers), le même nom propre (*Balderich*) qui est contenu, d'après lui, dans le nom Boudry (Neuchâtel ²). — Mais il y a bien d'autres exemples encore de ce procédé. Tout près du Gros-Brun existe une montagne, avec pâturage du même nom naturellement, appelée *Bremingard* : il n'y a pas à hésiter à voir dans ce mot le prénom germanique *Bramingardis*, donné par Förstemann ³. Presque à la frontière franco-suisse, tout près de Saint Gingolph, s'élève le *Pic de Blanchard*, avec, cela va sans dire, un chalet de ce nom ; il faut reconnaître là le prénom germanique *Blankard*, dont la forme *Blanchard* est extrêmement commune ⁴. Au fond du val d'Hérens se dresse le *Mont Durand* (A. S. 528, Evolène) : prénom germanique encore peut-être ⁵.

¹ J., p. 33.

² J., p. 57.

³ F., col. 333.

⁴ F., col. 310.

⁵ F., col. 435. Dans son article intitulé *De quelques désinences de noms de lieu particulièrement fréquentes dans la Suisse romande et en Savoie*, Romania, XXXVII (1908), pp. 564-565, M. E. Muret, étudiant le nom *Dranse* dit que : « du thème inconnu de ces noms antiques dérivent peut-être, moyennant le suffixe — *entius* ou le suffixe — *incus*, celui de *Durand*, en patois bagnard *din Dorin* ou *Durin*, qui désigne la partie supérieure de la vallée de Bagnes, et, moyennant le suffixe — *antius* de *Druantium*, ou le suffixe — *ancus*, celui du glacier et du *Mont Durand*, en patois anniviard, *mon duran*, au fond du val d'Anniviers ». — Il est certain que M. Muret a raison de ne point voir le prénom germanique *Durand* dans le nom de lieu bagnard — faudrait-il rapprocher celui-ci du nom Dorenaz, *dorana*, en patois, qui désigne un pâturage lui aussi au fond d'une petite vallée, au nord de Château d'Oex ? — ; mais quand au nom anniviard, peut être n'en est-il pas de même. En note M. Muret dit que « la ressemblance

A l'ouest de Vouvry, nous trouvons la *Dent de Velan*, avec toujours, chalet du même nom, de même que près du Saint Bernard existe le *Mont Velan* (A. S. 530 bis) ; prénom germanique aussi, Weland¹. A la frontière fribourgeoise, au sud de Montbovon, pyramidale, s'élève la *Dent de Jaman*, au-dessus du chalet de Jaman : prénom germanique encore². Du côté de l'Etivaz, au sud de Château d'Oex, nous trouvons la *Pointe de Videman* : prénom germanique aussi, Widiman³, et là aussi chalets du même nom — Videman-dessus, Videman-dessous, la Videmanette (A. S. 469, Etivaz). — Dans les environs de Montbovon se trouve le *Mont Culand*, dont l'étymologie n'est pas celle donnée par Jaccard : ce nom n'a rien de commun avec « *cul*, souvent employé pour désigner le fond d'un vallon fermé⁴ ». Cette

des noms et des situations ne permet guère de reconnaître ici le nom d'homme *Durandus*, dont il y a plusieurs exemples dans les chartes du Valais et qui apparaît comme nom de lieu, sous la forme alémanique, dans la mention d'un *Ruppo zen Turand*, habitant de la vallée de Loetschen en MCCCLXVI (M.D.S.R. XXII, p. 541) ». Ce n'est donc là, si je pouvais m'exprimer ainsi, qu'une preuve par ricochet. Mais si dans le fond du val d'Anniviers, au pied du mont Durand, il existe un pâturage ou un chalet de ce nom — j'avoue que je n'en ai trouvé la mention ni dans le *Dictionnaire géographique de la Suisse*, ni dans la carte au 1 : 50000^e de l'A. S. — une même « preuve » par ricochet milite en faveur du nom de personne Durand. J'ajoute que dans le val d'Anniviers, ce nom se trouve certainement dans le nom de lieu dit *pîra duran*, *perra Durant* au XIII^{me} siècle (L. Meyer, *Untersuchungen über die Sprache von Einfisch im 13. Jahrhundert*. Diss. Fribourg ; Erlangen 1914, p. 100) ; *Romanische Forschungen*, t. XXXIV (1914) pp. 470-652.

¹ F., col. 1553.

² Les formes anciennes sont : Jamant 1335 (M.D.S.R. t. XXII, p. 461) ; Gemant, 1340 (M.D.S.R. t. XXII, p. 472). Ce nom vient probablement du prénom germanique Gaman (F., col. 592), qui correspondrait tout à fait à la forme patoise *dzaman*, cf. par exemple *g a m b a dzamba*.

³ F., col. 1571.

⁴ J., p. 126.

dérivation singulière, avec ce suffixe plus singulier encore ne serait pas une désignation suffisamment précise pour reconnaître cette montagne des cent autres qui l'entourent et qui, elles aussi, risquent fort d'être au fond d'un vallon qui alors, naturellement, sera fermé ; c'est là encore un nom de personne, formé de *C u l* + *a n d*, suffixe germanique très commun.

Et le *Mont Collon*, à la frontière italienne, au fond du val d'Hérens, et au dessus d'une alpe appelée alpe de Collon, vient sans doute du nom *Colo*¹, baptisé à l'accusatif *C o l o n e* [m, de même que la *Tour de Don* (A. S. 474 bis) tire peut-être son nom de *D o n o*². — Dans les environs de Torgon (Valais) se dressent les rochers de Savalenaz, au-dessus du pâturage du même nom : sans doute faut-il voir dans ce nom une dérivation du nom propre german *S a v a l o*³. Dans la *Corne-Aubert*, près du Pertet à Bovey, dans la chaîne des Morveys (Fribourg-Vaud), on reconnaît sans peine le nom *A u b e r t*, forme postérieure d'*A t h a l b r a h t*⁴; et la *Combert*, petit sommet boisé au-dessus de Treyvaux (Fribourg), c'était probablement l'[alpe de] *G u n d o b e r t*, *G u m b e r t*, *C u m p r e t*⁵, de même que sans doute Tzermont — entre Bonavaux et le rio de Motélon — n'a rien de commun avec le latin *montem*, et ne serait peut-être⁶ que le pâtu-

¹ F., col. 371.

² F., col. 418. Le diminutif *Donnet* était connu chez nous au moyen âge : cf. Gummy, *Regeste de l'Abbaye de Hauterive*, p. 125.

³ F., col. 1301.

⁴ F., col. 163.

⁵ F., col. 699. — Il est impossible de songer ici à une dérivation de *c u m b a*, combe : il n'existe pas la moindre « combe » dans les environs, et d'ailleurs un suffixe — *ert* avec l'article féminin est totalement inconnu. Quant au changement du *g* initial germanique en *c* roman, il n'offre aucune difficulté.

⁶ Il existe un autre *Tzermont* encore, près du Moléson. Plutôt cependant que de trouver dans ce mot un nom germanique, j'y verrais un dérivé du celt. *c a l m i s* (Meyer-Lübke, *Rom.-Etym. Wörterbuch*, n° 1522), où le — *l* — serait devenu — *r* —, comme

rage de Car¹ + mund, ou de Cari² + munt; de même encore que les *Récardets*, « alpages situés dans un vallon latéral de celui de Thosrain, lequel descend vers le Lac Noir... » et dont le nom « par extension... a été attribué à la crête entière qui domine le pâturage au sud-est³ » ont appartenu peut-être à un certain Rikhard + ittu⁴. — La *montagne de Diesse* — Jaccard a trouvé la bonne étymologie — dont les formes anciennes sont *Thesso* 1182, *Thesse* 1185, c'est la montagne de Teuzo, dont les formes secondaires sont Tiazo, Thiezo, Tiezo⁵. Et les *Becs de Bosson*, qui s'élèvent à plus de 3100 mètres (A. S. 487, Vissoye), tirent sans doute leur nom du prénom germanique Bosso⁶, de même que le nom de la *Poinle de Mandalon* (A. S. 527, Lourtier), au-dessus de l'alpage du même nom, est formé de la racine MAND⁵ + alo⁷, et que la *Tour de Bavon*, au-dessus du chalet de ce nom, vient de Babo, Bavo⁸ nom très commun d'ailleurs. Dans le *Mont Gauthier* (A. S. 487, Vissoye), on remarque sans difficulté le nom Waldhar, Waldhari⁹,

dans *Charmey*, dont une de plus anciennes formes est *Chalmeis* (Jaccard, p. 74), et comme dans *Charmontel*, coteau et bois du Vuilly, mentionné en 1243 sous la forme *Chalmonel* (Jaccard, p. 79). Sur ce mot *c al mis — ou mieux *c al mes, cf. Gauchat, *L'origine du nom de la Chaux-de-Fonds*, Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande, t. IV (1905) pp. 3-15.

¹ F., col. 358.

² F., col. 600-603.

³ Dictionnaire géographique de la Suisse, t. IV, p. 40.

⁴ On pourrait s'étonner au premier abord que dans le nom le c + a soit resté tel quel. Il semblerait que le kh + a germanique ait subi deux traitements : ou bien il est resté (*Récardets*, Broccard [*<Burkhart*], Borcard), ou bien il a passé à ts comme le c + a latin : dans *rilsá* < Rikhard par exemple.

⁵ J., p. 134 ; F., col. 1416.

⁶ F., col. 331.

⁷ F., col. 1093.

⁸ D'après F., ce suffixe est moins commun que-ilo.

⁹ F., col. 223.

Waldheri¹, comme dans la *Garde de Bordon* (A. S. 528, Evolène) se montre peut-être le nom Borto² sous la forme hypothétique *Bordone[m. — Et le *Rübli* au sud de Rougemont, avant qu'une étymologie populaire ne l'ait germanisé, s'appelait *Reublo*³, nom que le chalet situé près du sommet a gardé jusqu'à aujourd'hui; et ce *Reublo*, *Rublo*, n'a rien de commun avec *rivulus*: c'est sans doute le sommet situé dans le pâturage d'un certain *Rupilo — Förstemann cite Rupil⁴ et Rubo. La *Vouasse*, alpe d'Entremont — *Vouasson*, alpe de la vallée d'Hérens, contiennent peut-être un dérivé de la racine WASS⁵. Le *Mont Risoux*, si l'on se base sur les formes anciennes citées par Jaccard, risque fort de tirer son nom du nom de personne Riso⁶, de même que le *Parrain* doit son nom probablement à un nommé Par[o⁷ + in u.

Ce mode de formation de noms de montagne n'est pas à vrai dire une caractéristique de la toponymie romande, quoiqu'il faille constater qu'il y est employé sur une bien plus vaste échelle qu'ailleurs. La Suisse alémanique en a un certain nombre d'exemples: sans vouloir allonger outre mesure cette étude, qu'il me soit permis de faire remarquer que le *Studelhorn* (A. S. 471, Tornettaz) est formé sans doute du nom Stud[o⁸ + ilo, et que l'*Arnenhorn*, contient peut-être le nom de personne Arn[o⁹. Il n'est

¹ F., col. 1506.

² F., col. 329.

³ Cf. P. Aebischer, *La Pancarte de Rougemont de 1115*, Revue historique vaudoise, 1920, p. 7.

⁴ F., col. 1283.

⁵ F., col. 1547.

⁶ F., col. 1279.

⁷ F., col. 246.

⁸ F., col. 1367.

⁹ F., col. 138. Cette dernière étymologie ne me paraît pas néanmoins absolument probante. A côté en effet de l'*Arnenhorn* et de son voisin l'*Arnaeschhorn*, existe le lac d'*Arnon*, et je ne crois pas qu'on puisse séparer ce mot de la rivière *Arnon* — bien que Jaccard, pour celle-ci, donne des anciennes formes *Ysernum*,

même pas difficile d'en trouver des exemples en Italie : c'est par un nom propre évidemment que s'expliquent des noms tels que *Monte Rimaldi*¹, au sud de Borgo San Lorenzo (prov. de Florence), *Monte Rinaldi*², au nord de Florence, *Poggio Bartoli*, 478 m., à l'est de Prato (Toscane) ; c'est par un prénom également que j'expliquerais le nom du *Monte Morello*, au nord de Sesto Fiorentino³ : cette montagne est située au dessus de la localité appelée Borgo di Morello, et tout le « pays » se nomme, d'après la carte de l'Etat-Major italien au 1 : 100 000^e, Morello e Gualdo — ce dernier nom étant certainement le nom germanique *Waldo* (Först., col. 1500)⁴. Le *Monte Gennaro* contient

1177 ; *Lyserne*, etc. : il faudrait vérifier si ces formes se rapportent bien à la rivière en question — qui coule dans le Jura vaudois, de l'*Arne*, nom de rivière qu'on trouve deux fois, dans les départements des Ardennes et du Jura, de l'*Arnison*, rivière de la Côte d'Or, de l'*Arnon*, affluent du Cher, de l'*Arnoult*, rivière de la Charente-Inférieure ; Mistral, *Dictionnaire provençal-français*, t. I, p. 134, cite de plus, pour le midi de la France : l'*Arnave*, affluent du Rhône (dépt. du Gard), l'*Arnel*, étang du département de l'Hérault, l'*Arnelle*, étang de la commune de Ste-Marie-de-la-Mer, l'*Arnette*, rivière passant à Mazamet (Tarn), l'*Arnouse*, cours d'eau du département de l'Aude. — Il faut remarquer que ces noms, qui tous remontent à un radical inconnu * *arn* se trouvent presque tous dans la moitié sud de la France, et dans la Suisse romande : ce qui permettrait de croire plutôt à une origine ligure. Il est évident que l'on ne peut détacher de ces noms le nom du fleuve *Arno*, en Toscane : on sait que ce fleuve formait la limite sud du domaine ligure en Italie.

¹ Cf. Först., col. 1276, *Rimolt*, *Rimald*. Le nom de *Monte Rimaldi* n'est pas cité par Pieri, *op. cit.*, qui semble le confondre avec *M. Rinaldi* : il parle en effet, p. 220, d'un *M. Rinaldi* à S. Cresci près de Borgo S. Lorenzo, alors que dans cette localité il n'existe qu'un *Monte Rimaldi*.

² Först., col. 1278 : il cite *Rinald*, évêque de Bellune — Feltre en 725.

³ Pieri, *op. cit.*, p. 94, se basant sur des formes anciennes *Maurillo* 90, *M. Maurello* 868, *M. Murello* 1015, le rapporte au nom propre latin *Maurus*, *Maurulus*.

⁴ Pieri, *op. cit.*, p. 256, fait au contraire venir ce nom du germ. *wald*, et rappelle simplement en note le *Waldo* de

lui aussi un nom de personne, Janvier, et enfin, dans le nom du *Monte Gamberaldi*, au-dessus du hameau de Gamberaldi, au nord de Marradi (prov. de Florence), il faut voir, ainsi que le dit Bianchi¹, un « *campus Beraldi* », *Peraldo* en longobard.

Je voudrais avant de terminer attirer l'attention sur une formation légèrement différente de noms de lieux-dits, et par le fait même de noms de montagne. En parcourant les cartes géographiques de la Suisse romande, on constate la présence de lieux-dits formés non pas, ainsi que j'en ai fait la remarque, par la féminisation d'un nom propre, comme — je ne cite que des exemples qui se trouvent dans les environs de Château-d'Oex — Vuichoudaz, Perretaz, Marmettaz, Collondaz, Gobalettaz, mais de noms propres suivis du suffixe — *aria*. C'est ainsi que près d'Orbe existe un endroit appelé *Bretonnières*, formé, comme le remarque très justement Jaccard² « du nom propre *Breton*, du nom germain *Brillo*. Il y avait en 1154 et 1160 des Breton, Bretto à Bretoneris. MDSR III, 476. » C'est ainsi que près de Valengin existe la *Borcarderie*, formée sans aucun doute de *Burkhard* + *aria*, de même qu'à Charmey nous trouvons les *Chassoteyres*, du nom de famille Chassot ; dans la même commune encore, près de la chapelle du Motélon se trouve le chalet de la *Vonderweire* — du nom de la famille *Vonderweid* — et près de Crésuz existe la *Savignière*³, tirant son nom du nom propre Savigny ; c'est ainsi

Förstemann dont il cite un exemple comme nom d'une personne ayant habité la partie de l'Italie qui nous occupe. La proximité de *Morello* venant d'un nom propre me pousse néanmoins à voir plutôt un nom propre dans *Gualdo* aussi, que l'on retrouve plusieurs fois comme nom de lieu en Toscane, ainsi que près de Chiavenna (Valle Bodengo).

¹ Bianchi, *La declinazione nei nomi di luogo della Toscana*, Archivio glottologico italiano, vol. X, p. 309.

² J., p. 53.

³ « En la Savignierie » en 1375 (Archives de l'Etat de Fribourg, Humilimont K. 10).

enfin que dans les Alpes vaudoises (A. S. 470, Ormonts) nous trouvons une *Renaudeire* > *Raginwald* + *aria* et que près de la Mocausz, au haut de la vallée de Vert-Champ, le touriste rencontre deux *Randonnaires*. — Ne serait-ce point, dès lors, de cette façon qu'il faudrait expliquer le nom de *Brenleire*, qui a d'abord désigné le pâturage de ce nom, et ensuite la sommité rocheuse ? Il serait fort possible que l'on soit en présence de *Brand* [¹ *o* + *ilo* < **Brandlo* < **Branlo*, ensuite de l'effacement de la dentale par assimilation, phénomène qui s'est produit dans les exemples connus *mod(u)lu* > moule, **ced(u)la* > sarcelle²; nous aurions en ce cas *Branl* [¹ *o* + *aria* > *Brenleire*³: cf. *caldaria* > *Isôdêra*. Notons en passant que le nom propre contenu dans *Brenleire* est sans doute le même qui se trouve dans *Brenles*, village près de Moudon et hameau d'Estévenens; dans *Brenloz*, pâturage près d'Ormont-dessus⁴, et dans *Montbrelloz*, village du district de la Broye, dont les formes anciennes, données par Jaccard⁵, sont Monsbrenlos (1228) et Montbrenlo (1325).

* * *

Il eût été aisé de continuer à citer des noms de montagne et à prouver qu'ils sont formés de noms propres. C'est de ce côté peut-être qu'il faut chercher l'étymologie de *Sex Mossard* (A. S. 469, Etivaz), *Dent de Bourgoz*,

¹ F., col. 333.

² C'est par la même transformation qu'il faut, me semble-t-il, expliquer le nom de village *Marly*: on a dû avoir les phases suivantes: *Marliliacu*, **Marlliacu*, **Marlliei*, *Marliei*, *Marly*.

³ Je trouve un autre lieu dit « in prato de Brenleires » à Crésuz 1408 (Archives de l'Etat de Fribourg, Terrier de Corbières, n° 100, f° XXVIII).

⁴ Cf. un lieu dit *eis Brenlos*, Charmey 1319 (Archives de l'Etat de Fribourg, Humilimont K 30).

⁵ J., p. 286.

*Dent de Lys*¹, *Col de Recon* (A. S. 474, Vionnaz), du *Grand-Bornand* en Savoie, du *glacier de Bron* (A. S. 529*, Col de Balme), et de tant d'autres. — Mais tous les noms de montagne ne s'expliquent pas ainsi, cela va sans dire ; il en est de ceux qui, comme *Moléson*, *Simplon*, *Cervin*, *Berra*, *Gibloux* sont sans doute de beaucoup plus anciens : seuls restes, avec quelques noms de rivière, avec quelques pilotis, laissés par les anciennes peuplades qui habitèrent nos contrées, il y a bien des siècles.

¹ Il est en tout cas bien évident que l'opinion émise dans le *Dictionnaire géographique de la Suisse*, que ce nom vient du lac, lé en patois, se trouvant près du sommet, ne peut se soutenir, ainsi que le fait remarquer très justement Jaccard, p. 247. Mais la solution de celui-ci, qui rapporte notre *Lys* au mot *lex*, rocher (cf. sur ce mot P. Scheuermeier, *Einige Bezeichnungen für den Begriff Höhle*, Diss. Zurich, 1920, et Beiheft zur ZRPh., p. 118, qui le fait remonter à un préroman * *l o c e*, ce dont je doute fort), ne satisfait pas non plus : les anciennes formes pour « lex » sont chez nous *lex*, 1555 (Arch. Etat de Fribourg, *Rôle d'impôt pour la Gruyère*, 403), tandis que les anciennes formes pour la Dent de *Lys* sont : « le flon de Lyx », 1335 (Arch. Etat de Fribourg, Terrier de Bulle n° 63, 64°), « versus flumen deLys », 1335 (Id., ibid., 43°). Bridel, de plus, *Glossaire du patois de la Suisse romande*, (M.D.S.R., vol. XXI, p. 227), donne pour le canton de Fribourg un mot *Loë*, s. m. pl., « Hautes pointes de montagnes » — mot que je n'ai jamais entendu, je l'avoue — mais qui est évidemment « lex », tandis que Dent de *Lys* se dit *lyi*.
